



*L'environnement
que je choisis...*

FRONTENAC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Bruno Turmel, Directeur Général et Secrétaire-Trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rôle de perception pour l'année 2021 est déposé au bureau du secrétaire-trésorier et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai prévu au Code municipal.

DONNÉ au 2430 rue St-Jean, Frontenac, ce dix-septième jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un.

Bruno Turmel,
Directeur Général et
Secrétaire-Trésorier